

Emmanuel Thiébot

HISTOIRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE EN FRANCE

Éditions **OUEST-FRANCE**



Les origines anglaises

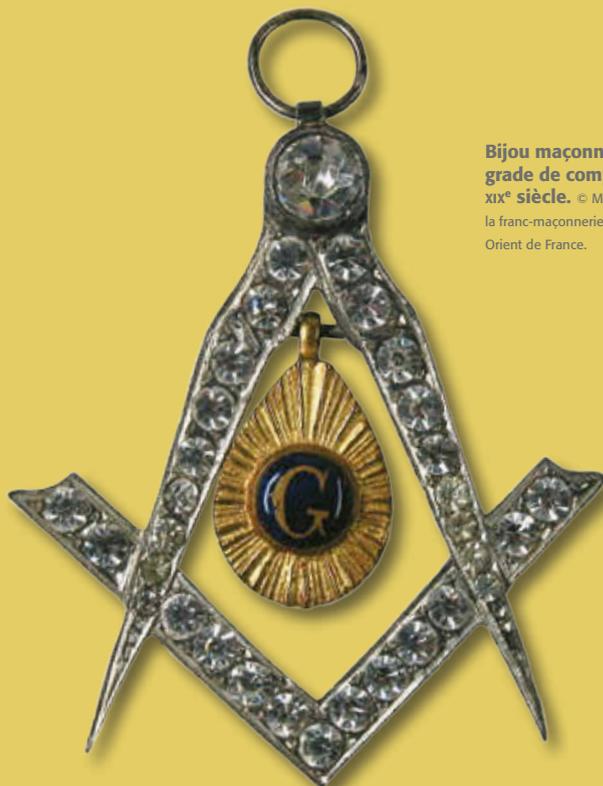
Ce qui est certain est que la franc-maçonnerie naît en Écosse, autour de la première moitié du XVII^e siècle. Mais si le terme de « franc-maçon » est attesté, sous sa forme anglaise de *Freemason*, dès 1376, il n'a rien à voir avec le vocable utilisé de nos jours. Il s'agit plutôt d'un transfert culturel, plus que de continuité structurelle d'avec les anciennes loges de tailleurs de pierre, comme la *Company of Free Masons* (Compagnie des francs-maçons) de 1356 ou la *Worshipful Society of the Free Masons of the City of London* (Vénérable Société des francs-maçons de la ville de Londres). Ces deux dernières structures perdent de leur influence, suite à une rivalité entre les « maçons de taille » et les « maçons de pose », au bénéfice de la *Company*, qui finit par contrôler presque seule le métier de tailleur de pierre à Londres. Les nouveaux apprentis, qui souhaitent devenir des « hommes libres du métier », y prêtent serment de fidélité et de loyauté, tant à leur profession qu'à la couronne.

La lente transition des confréries de compagnons s'effectue en Angleterre et en Écosse à partir du transfert des chantiers importants qui passent des édifices religieux aux palais et châteaux. Ce passage du sacré au profane va transformer les chantiers, qui s'affranchissent désormais de toute dimension spirituelle. La loge s'ouvre alors progressivement à des personnes étrangères au métier. Cette ouverture professionnelle est aussi un gage de survie de ces confréries. Ces nouveaux

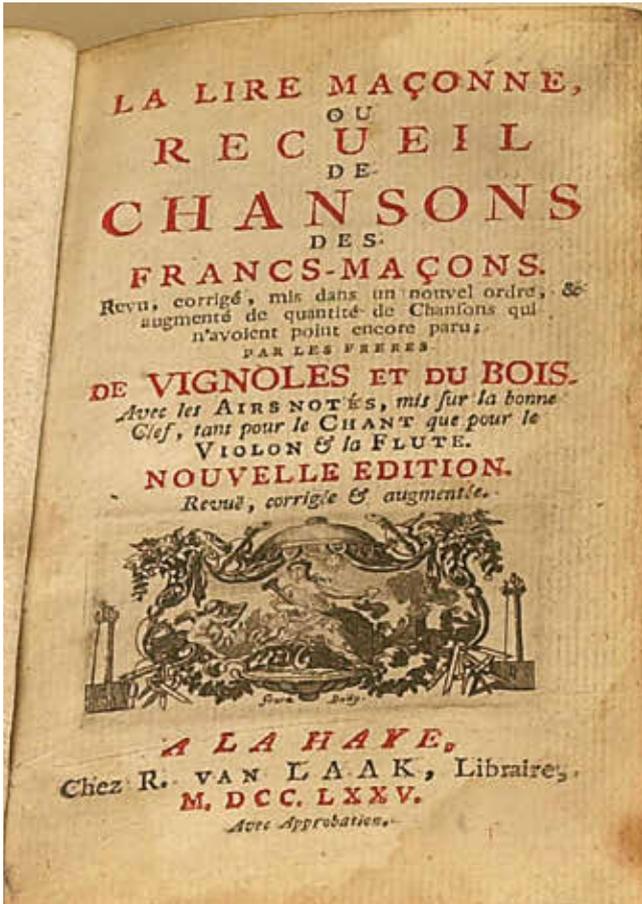
arrivants, dits maçons « acceptés », vont à la rencontre des maçons dans un souci d'émancipation intellectuelle. Ils y entrent par passion de la Science de la géométrie et de l'architecture, qui se développe à cette époque sous le nom d'« Art royal ». La présence de notables permet à la *Company* d'obtenir en 1667 une charte royale, en devenant la *Masons Company*, et de perpétuer l'héritage de la Renaissance associé à l'architecture

Page de gauche
Portrait de Jean-Théophile Désaguliers réalisé par P. Pehlan, à Londres, en 1719. Il est l'un des rédacteurs des Constitutions donnant naissance à la franc-maçonnerie.

© Musée de la franc-maçonnerie - Grand Orient de France.



Bijou maçonnique du grade de compagnon, XIX^e siècle. © Musée de la franc-maçonnerie - Grand Orient de France.



Page de droite
Les trois ordres unis (noblesse, clergé et tiers état) devant un temple maçonnique.
 Tableau de Nicolas Perceval aux environs de 1789.
 © Musée de Reims.

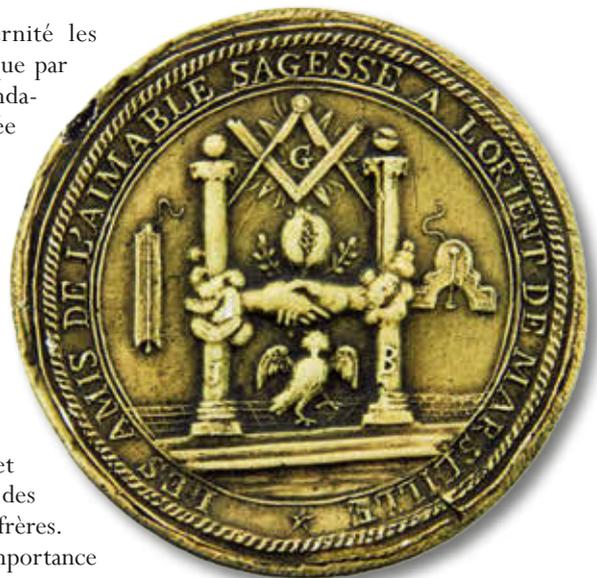
de la musique lors des tenues, les musiciens sont autorisés, certaines loges possédant de véritables orchestres.

Dès l'arrivée de la franc-maçonnerie en France, des femmes souhaitent intégrer cet Ordre exclusivement masculin. Si bien que dans les années 1740 se développe une maçonnerie féminine tels l'Ordre de la Félicité, Les Chevaliers de l'ancre ou Les Chevaliers de la rose. Préoccupé par cette situation et pour mieux contrôler ces initiatives, le GODF autorise, en 1774, la constitution des loges féminines d'adoption. Il faut comprendre ce terme dans le sens donné au mot adopter à la fin du XVIII^e siècle, à savoir « faire sien une apparence, un habillement ». Les loges d'adoption désignent donc des loges féminines dirigées par un atelier masculin. Chaque loge féminine est « souchée » sous la tutelle de son homologue masculin et la cérémonie a lieu après

La Lire maçonne est un recueil de chansons maçonniques regroupées par les frères de Vignoles et du Bois, en 1775.

© Musée de la franc-maçonnerie - Grand Orient de France.

Sont exclus de cette fraternité les Juifs, moins par antisémitisme que par conscience d'une différence fondamentale de spiritualité pratiquée en loges, ainsi que les ouvriers et les artisans n'ayant pas obtenu la maîtrise. Les domestiques ne sont admis qu'en qualité de frères servants sans jamais dépasser le grade d'apprenti, donc avec leur même fonction que dans le monde profane. Les comédiens sont exclus car associés à une dépendance financière donc non asservie et soupçonnés de vie dissolue, loin des « bonnes mœurs » imposées aux frères. En revanche, compte tenu de l'importance



À droite
Légende titre
 Légende texte
 Crédit

Page de gauche

Alexandre Louis Rœtters de Montaleau,

huile sur toile de Louis Alexandre, début XIX^e siècle.

© Musée de la franc-maçonnerie - Grand Orient de France.

« Le Grand Saint-Napoléon »

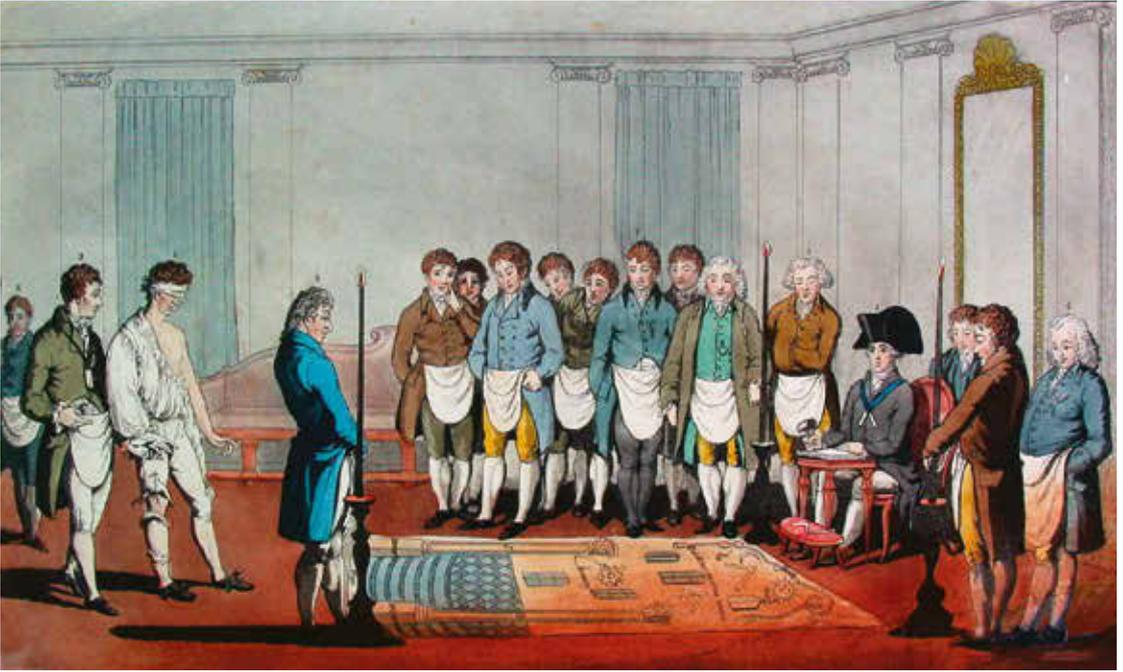
Pour consolider la République naissante, Bonaparte a besoin d'un réseau fiable présent sur l'ensemble du territoire. Alors qu'il ne l'apprécie guère, la maçonnerie alors unifiée peut y répondre. D'où l'idée de l'utiliser à son propre dessein, même si les loges regroupent des frères qui ne lui sont pas toujours favorables. Il n'ignore pas ce rapport de la préfecture de police du 3 prairial an VIII (23 mai 1800) qui stipule que « les sociétés de francs-maçons sont devenues depuis quelque temps les points de réunion des factieux de tous les partis ». Dans la réalité, les loges reconstituées s'occupent peu de politique, privilégiant les travaux sur le symbolisme et les initiations de nouveaux frères. Néanmoins, en juin 1803, Rœtters de Montaleau envoie une note aux dirigeants du Grand Orient pour les inviter à se placer durablement sous la protection du pouvoir en place : « Il est temps de rendre au Grand Orient toute sa splendeur. Une saine politique nous y invite. En conséquence, je vous propose de rétablir dans les plus brefs délais les places d'officiers d'honneur. » Ses détracteurs lui reprochent alors cette fonction, ne voyant en lui qu'un homme des consensus politiques qui dans le fond aura toujours, par conformisme, accepté tous les régimes successifs, de la Constituante à l'Empire.

La proclamation de l'Empire en 1804 est l'occasion de mettre un terme aux divisions maçonniques apparues depuis trois ans autour de la question des rites. En dix ans, le GODF est passé de 300 loges en 1804 à 1 219 en 1814.



En plaçant son frère Joseph et surtout Cambacérès à la tête du GODF, Napoléon compte sur les frères pour véhiculer ses réformes politiques. Cambacérès, initié dès 1772, devient le fédérateur de la maçonnerie avant d'en devenir le protecteur durant le Premier Empire. Très apprécié des francs-maçons pour son goût de la conciliation et du compromis, nul ne va s'opposer à l'accumulation de ses titres maçonniques. Et sa nomination d'Archichancelier de l'Empire, qui le place premier personnage après les frères de l'Empereur, rassure toutes les obédiences maçonniques qui vont tour à tour lui proposer de se placer sous sa protection. Lors de ses voyages en province, il rencontre des notables francs-maçons et participe aux travaux de loges au cours desquels

Encrier de Vénérable de loge, époque Empire. © Musée, archives et bibliothèque de la Grande Loge de France.



Ci-dessus
Initiation d'un profane, que l'on voit yeux bandés, dénudé à l'épaule droite et au mollet gauche, à l'occasion de la fête de l'Ordre et des Victoires, en 1805. © Musée de la franc-maçonnerie - Grand Orient de France.

il se renseigne sur l'état de l'opinion envers le régime impérial. Des loges comme « Les Neuf Sœurs », à laquelle ont appartenu de nombreux philosophes des Lumières, porte à sa manière allégeance au pouvoir en place, dont l'orateur, le frère Delagrangé, qualifie, en 1808, Napoléon de « héros auquel le Grand Architecte semble avoir confié la direction exclusive de la Grande Loge terrestre ». Propos dithyrambiques à la gloire de l'Empereur devenus fréquents en loges comme en attestent *L'Hymne héroïque* entendu à « Thémis » à Caen, en 1805, les couplets rédigés « en l'honneur des victoires du grand Napoléon » par des frères de Toulouse, les *Cantiques pour la paix et pour Napoléon* d'une loge de Reims, en 1806, ou encore les paroles intitulées *Le Grand Saint-Napoléon*, de frères de Saumur, en 1809. Sans compter les loges qui font entrer le buste de l'Empereur dans leurs temples, comme à Charleville.

L'ère napoléonienne est celle de l'entrée en maçonnerie de nombreux préfets, fonctionnaires et représentants des élites culturelles et économiques, qui constituent la colonne vertébrale du régime. Si bien



Tablier maçonnique de Jérôme Bonaparte, grand maître du GODF de 1805 à 1814. © Musée de la franc-maçonnerie - Grand Orient de France.



Diplôme d'adoption d'une sœur par la loge masculine « Les Amis Triomphants », Paris, 1820. © Musée de la franc-maçonnerie - Grand Orient de France.

34 unités en possèdent. Au total, sous l'Empire, 60 loges militaires sont ouvertes parmi les 116 régiments d'infanterie et 7 parmi les 78 régiments de cavalerie. La franc-maçonnerie compte dans ses rangs 18 des 26 maréchaux, parmi lesquels Kellermann, Lefebvre, Masséna, Bernadotte, Murat et Oudinot. Chaque régiment possède environ 24 % de maçons. Selon les grades, le pourcentage oscille à une moyenne de 43,8 % chez les capitaines, 18,3 % chez les lieutenants et 13,5 % chez les sous-lieutenants.

Quel intérêt un militaire a-t-il à entrer en maçonnerie ? Il n'y trouve pas d'avancement de carrière, celle-ci relève uniquement des faits d'armes et non d'un quelconque

réseau de sociabilité, le plus puissant soit-il. Peut-être vient-il y chercher une fraternité d'armes complétée d'un enrichissement personnel de ses connaissances ou bien espère-t-il y trouver la mansuétude d'un officier supérieur membre du même atelier ? Certains y voient surtout une échappatoire, s'ils sont faits prisonniers, pour obtenir la clémence de l'ennemi britannique qui compte aussi dans ses rangs de nombreux frères. Le signe de détresse est devenu une chance de sauvetage dans les combats comme le confirme ce grenadier hollandais, dans le camp des coalisés, lors de la bataille de Waterloo de 1815 : « J'ai protégé deux officiers français dans



cette débâcle. Ils m'avaient fait le signe maçonnique, je les ai fait conduire hors des lignes, sur les derrières. » D'ailleurs, un nombre impressionnant de loges sont créées dans les camps de prisonniers. On estime à environ 120 000 le nombre de militaires et marins emprisonnés en Angleterre et dans les zones occupées par eux entre 1803 et 1814. Face à des conditions de détention longues et parfois difficiles, on comprend que certains francs-maçons aient réussi à inciter de nombreux profanes à les rejoindre pour former des loges et vaincre l'oisiveté. Cependant, malgré des demandes réitérées, jamais le Grand Orient n'autorise officiellement la constitution de telles loges, au

contraire de la Grande Loge d'Angleterre qui délivre quelques patentes.

Au cours de cette décennie d'expansion territoriale de la France, la franc-maçonnerie va jouer un rôle pour tenter, plus ou moins efficacement, de cimenter et d'assimiler les élites locales aux idées nouvelles véhiculées par les armées républicaines devenues impériales. D'abord fréquentées par des francophiles locaux, ces loges initialement militaires, une fois la pacification effectuée, laissent la place à des loges civiles. Elles sont alors rattachées au Grand Orient de France sous le contrôle des Bonaparte. Les loges servent alors d'amalgame entre les francs-maçons, appelés dans ces régions

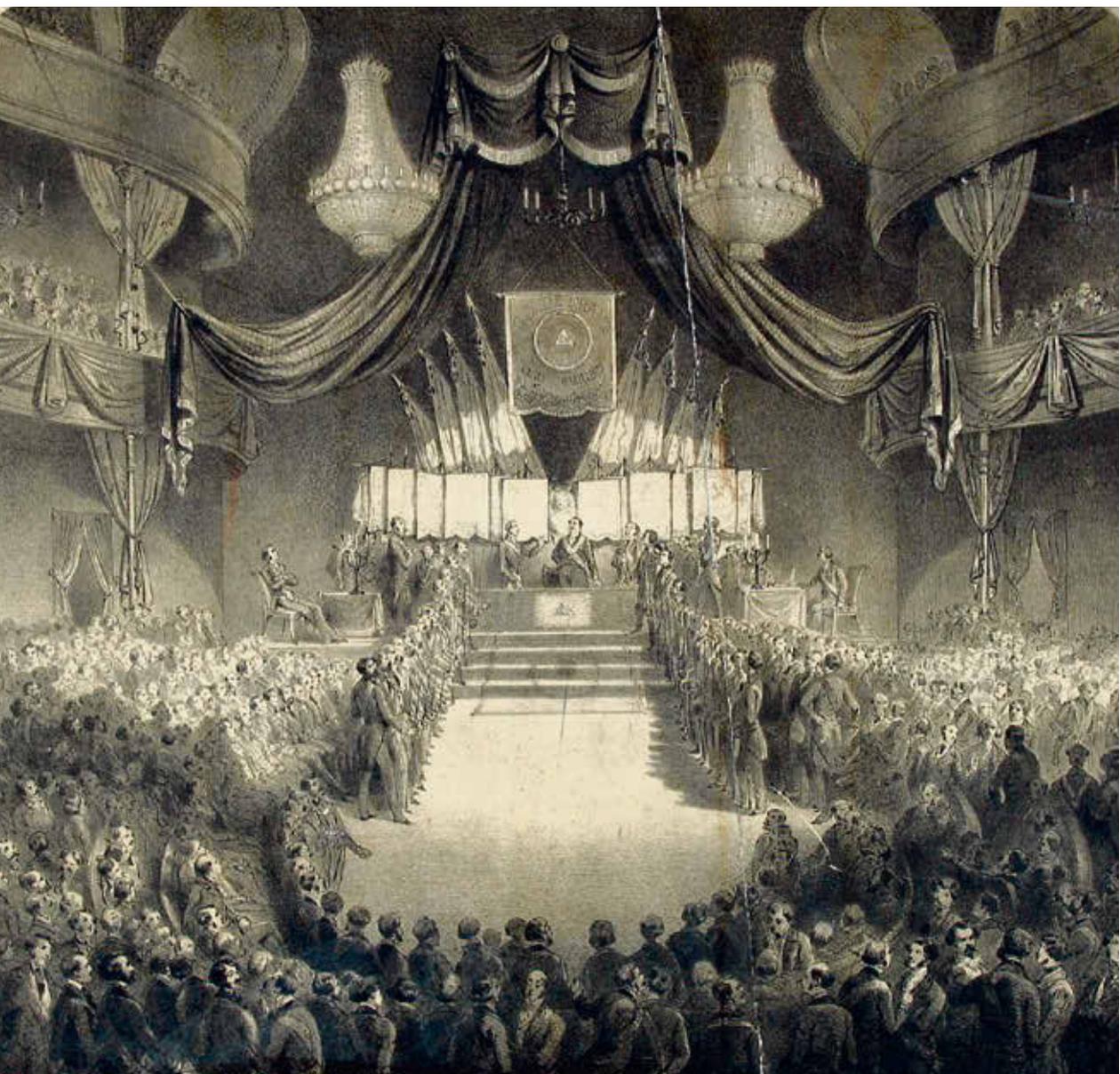
De gauche à droite
Tablier avec les principaux symboles des loges d'adoption féminines, peint sur soie, fin XVIII^e siècle.

© Musée de la franc-maçonnerie - Grand Orient de France.

Cordon maçonnique de Caroline Murat.

La sœur de Napoléon, épouse de Lucien Murat, est nommée Grande Maîtresse des Loges d'adoption du royaume des Deux-Siciles, en 1808.

© Musée, archives et bibliothèque de la Grande Loge de France.



lui et pendant des décennies l'usage a gardé la dénomination « Hôtel du Prince Murat ».

Encore une fois, pour survivre, la maçonnerie doit s'accommoder du pouvoir en place. Raison pour laquelle sont créées des

loges au nom explicite de cette nouvelle allégeance, telles « La Française de Saint-Napoléon » à Marseille ou « Bonaparte » et « Saint-Lucien » (en hommage à Lucien Murat) à Paris. Ces deux dernières étant

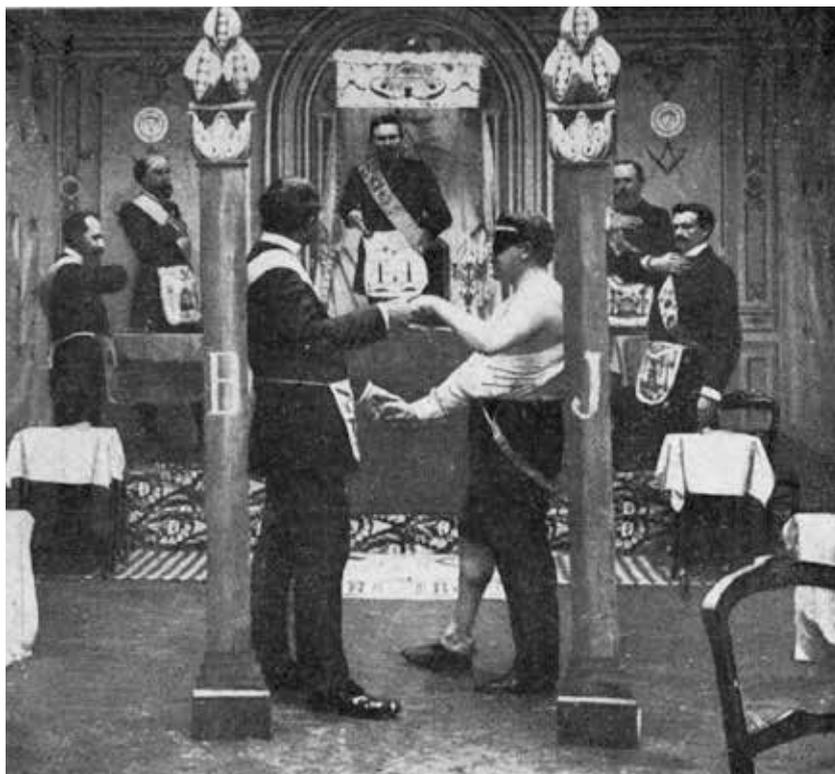
Installation du prince Murat comme Grand Maître du GODF, en 1852. © GODF.



Une autre crise bouleverse le paysage maçonnique français avec la création d'une nouvelle obédience. Son origine remonte à l'abandon, en 1877, à toute référence divine au GODF. Plusieurs loges, en désaccord sur ce choix, refusent la laïcisation de l'obédience. Les frères Camille Savoie et Édouard de Ribaucourt vont même jusqu'à réintroduire un ancien rituel christique au GODF, le Rite écossais rectifié, qui permet d'invoquer le Grand Architecte de l'Univers (GADLU) lors des tenues. Mais en 1913, l'obédience adresse à ses loges une nouvelle version des rituels obligatoires où toutes références au GADLU sont supprimées. Le ton monte avec la Grande Loge unie d'Angleterre, garante historique de l'Ordre maçonnique mondial, qui menace de rompre toutes relations avec le GODF s'il supprime définitivement le GADLU de ses rituels. Menace qui touche aussi la GLDF accusée, elle, de recevoir des femmes lors de ses tenues, ce que la Grande Loge unie d'Angleterre réfute. Deux

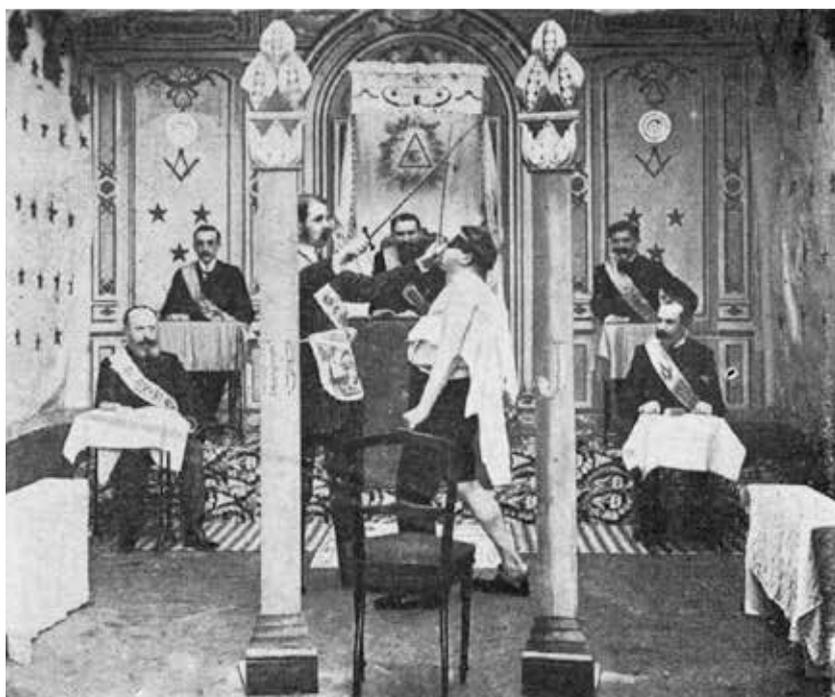
loges, dont celle de Savoie, quittent alors le GODF pour créer, en novembre 1913, la Grande Loge indépendante et régulière pour la France et les colonies françaises dont Ribaucourt est le premier Grand Maître. Nom qu'elle conserve jusqu'en 1948, où elle devient la Grande Loge nationale française (GLNF). Elle est l'unique obédience française ayant des relations officielles avec la Grande Loge unie d'Angleterre et les autres Grandes Loges dites « régulières » dans le paysage maçonnique mondial. Camille Savoie, qui n'a pas suivi Ribaucourt dans la scission, espère voir reconnue au sein du GODF la référence déiste lors des tenues. Ses tentatives demeurant vaines, il quitte le GODF, en 1935, pour fonder le Grand Prieuré des Gaules et l'année suivante une Grande Loge rectifiée. Il faut attendre 1939 pour que le GODF accepte enfin que six loges pratiquent le Rite écossais rectifié. La Grande Loge rectifiée, recrée en 1954, intègre quatre ans plus tard la GLNF.

De gauche à droite
Tablier et sautoir de Grand Maître de la Grande Loge nationale française (GLNF). © Musée, archives et bibliothèque de la Grande Loge de France.



« Le Récipiendaire les yeux bandés est amené entre les deux colonnes. » Carte postale extraite d'une série du début du xx^e siècle, imprimée à Rouen, évoquant les étapes de l'initiation maçonnique.

© Histoire à la Une.



« 2^e voyage épreuve. Pour éprouver le néophyte on fait entendre à ses oreilles un cliquetis d'épée. » Carte postale extraite d'une série du début du xx^e siècle, imprimée à Rouen, évoquant les étapes de l'initiation maçonnique.

© Histoire à la Une.

Table des matières

- 7 Introduction**
- 9 Les origines anglaises**
 - 12 Une naissance sur fond de guerre civile en Angleterre
 - 15 Les Constitutions de 1723
- 19 Les premiers temps de la maçonnerie en France**
 - 22 Entre tolérance et surveillance
 - 28 De la Grande Loge de France au Grand Orient de France
- 37 De la tourmente révolutionnaire à la maçonnerie impériale**
 - 43 « Le Grand Saint-Napoléon »
- 53 La maçonnerie « libérale » jusqu'à la II^e République**
 - 59 De la II^e République au Second Empire
- 63 Une maçonnerie tolérée et turbulente sous le Second Empire**
 - 67 Qui succèdera à Murat ?
 - 69 Un recrutement diversifié
- 71 L'âge d'or de la maçonnerie sous la III^e République**
 - 73 La Commune
 - 74 La III^e République
 - 84 La maçonnerie au faite de sa puissance
 - 92 La Première Guerre mondiale
 - 93 L'entre-deux-guerres mondiales
- 101 Des persécutions vichystes au lent réveil sous la IV^e République**
 - 106 Un lent et difficile réveil sous la IV^e République
- 111 Entre crises, affaires et perte d'influence sous la V^e République**
 - 116 Entre extériorisation et discrétion, des années 60 au nouveau millénaire